

Toulon, le 12 juin 2018

Passage à la Hors-Classe

Des avis qui prêtent à conséquence

Madame l'Inspectrice,

Nous souhaiterions porter à votre connaissance l'intention de certains professeurs des écoles varois d'exercer un recours à l'encontre des appréciations qu'ils ont reçues dans le cadre de la campagne Hors-Classe 2018.

Les cas dans lesquels les enseignants reçoivent une appréciation ne reflétant pas leur note détenue avant la mise en place du PPCR nous interpellent et provoquent l'incompréhension chez les enseignants. Une note pédagogique de 18 par exemple ne peut pas donner décemment lieu à un simple satisfaisant.

Mais il y a plus grave. En effet, si certains avis interrogent les collègues concernés, d'autres suscitent plus que de la stupéfaction. Nous ne pouvons pas tolérer que des enseignants avec des notes comprises entre 17 et 20 puissent se voir attribuer un "à consolider". Cet avis ne peut apparaître que comme une sanction à l'encontre de la personne qui se le voit attribué. Cette appréciation est tout simplement injuste et ne peut être ressentie que de façon humiliante. Le SNE ne peut tolérer ces cas de figure.

De la même façon, certaines de ces appréciations vont être fortement pénalisantes, pour l'avancement des collègues et une plus juste rémunération, mais aussi, et c'est bien plus grave, pour les retraites de ceux qui en sont à la frange.

Aussi, nous souhaiterions que ces recours ne dépassent pas le stade du recours gracieux et nous vous demandons donc de nous aider à trouver une solution pour apaiser une partie de la profession qui est plongée dans l'incompréhension la plus complète. De même, cette appréciation est-elle révisable l'année prochaine ?

Dans l'attente de votre réponse et d'éclaircissements sur cette situation problématique, je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice, en mon dévouement à la cause de l'École Publique.

Ange Martinez
Vice-Président du SNE
Élu CAPD